Saint-Paul-lès-Dax, le 30 juillet 2024

N/Réf *: DD*
Affaire suivie par *: Didier DUSSAUT responsable du pôle urbanisme-aménagement (☎ 06 74 68 07 18)*
Objet *: Projet d'aménagement OAP LA PINCE, modification 3 du PLUi*

Madame, Monsieur,

La Communauté d'Agglomération du Grand Dax a l'intention d'engager une nouvelle procédure de modification du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal afin de permettre la transformation de la zone commerciale du lac, le long de l'avenue de la Résistance depuis le lac de Christus jusqu'à La Pince.

Une première démarche initiée en 2023 a permis de transformer une partie du secteur notamment au niveau de la friche POINT P et en partenariat avec les services de la Communauté d'Agglomération, une phase de concertation est programmée selon un formalisme permettant une approbation définitive de cette nouvelle modification pour toute la zone.

En tant que riverain de ce projet d'aménagement, je vous invite à participer à une réunion publique d'information le mardi 10 septembre 2024 à 18h30 à la salle Félix Arnaudin, Rue Abbé Bordes 40990 Saint-Paul-lès-Dax.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Signé électroniquement par : Julien BAZUS
Date de signature : 28/07/2024
Qualité : MAIRE

MAIRIE DE ST-PAUL-LES-DAX (Landes)

Julien BAZUS
Maire de Saint-Paul-lès-Dax
Conseiller Régional de Nouvelle Aquitaine